

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12 FEVRIER 2019 à 20 h 30**

5

**N°02/2019**

**Etaient présents** : Mme HOLLINGER Jacqueline, Mr BACLET Gilles,  
Mme POLLET Dorianne, Mme DOS SANTOS Stéphanie, Mme GAUBERT Isabelle, Mr LASSEGUE YVES,  
Mme BREYNE-GAILLARD Raymonde

**Etaient absents excusés**

Mr FERRACHAT Sébastien a donné pouvoir à Mr LASSEGUE Yves  
Mr ROUDEAU-COOPER Laurent a donné pouvoir à Mme GAILLARD-BREYNE Raymonde

**Etait absente**

Mme BRUNEAU Catherine

---

Mme GAUBERT Isabelle a été élue secrétaire de séance

---

## **DEMANDE DE SUBVENTION DETR 2019 INSTALLATION D'UN PARATONNERRE ET RAVALEMENT DE LA MAIRIE ET DES LOGEMENTS COMMUNAUX**

Madame le Maire, rappelle que le ravalement du bâtiment communal abritant la mairie et deux logements communaux doit être refait et qu'il est indispensable, pour la sécurité des bâtiments environnants, d'installer un paratonnerre sur le clocher de l'Eglise.

Les devis estimatifs sont d'un montant de :

Ravalement de la mairie et des logements communaux	20 193 € HT
Soit un TTC de 24 231.60 €	
Installation d'un paratonnerre	8 055 € HT
Soit un TTC de 9 666 €	

Financés par la DETR 2019, à hauteur de 60 % du montant total HT.

La Commune, maître d'ouvrage, s'engage à prendre en charge la différence entre le taux de 60 % de subvention sollicitée au titre de la DETR et le taux réellement attribué.

Le solde de ce projet, taxe incluse, sera financé sur les fonds propres de la Commune.

AUTORISE, Madame le Maire à signer tous les documents nécessaire à l'obtention de cette subvention.

**Ont voté :**

**Pour : 9**  
**Contre : 0**  
**Abstention : 0**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45

Le Maire,  
J. HOLLINGER